

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Dampierre-en-Burly-perde-de-l-alimentation>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Dampierre en Burly : perte de l'alimentation en eau de secours des générateurs de vapeur sur le réacteur n° 2**

31 juillet 2016

France : Dampierre en Burly : perte de l'alimentation en eau de secours des générateurs de vapeur sur le réacteur n° 2

Le circuit d'alimentation en eau de secours des générateurs de vapeur (ASG) intervient en cas de défaillance de l'alimentation normale en eau des générateurs de vapeur (ARE). Ce circuit, qui est aussi utilisé lors des phases de mise à l'arrêt et de démarrage du réacteur, est équipé de deux motopompes et d'une turbopompe qui est alimentée par la vapeur en cas de perte des alimentations électriques. Lors du redémarrage du réacteur n°2, après son arrêt pour maintenance et rechargement en combustible, un essai périodique est réalisé sur le système ASG. Une alarme signale alors un déséquilibre important - dépassement de 20 % du maximum autorisé - entre les débits injectés par la turbopompe sur chacun des 3 générateurs de vapeur. Ce problème a créé un déséquilibre important dans la puissance du cœur. La disponibilité du système ASG a été retrouvée 3 jours après sa perte

Ce que dit l'ASN :

Détection tardive de l'indisponibilité de l'alimentation des générateurs de vapeur du réacteur n°2 par la turbopompe de sauvegarde 2ASG003PO

09/08/2016

Le 4 août 2016, l'exploitant de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif pour la sûreté (ESS) relatif à l'indisponibilité du système d'alimentation de secours en eau des générateurs de vapeur (ASG) du réacteur n°2 par la turbopompe de sauvegarde 2ASG003PO.

Sur les réacteurs à eau pressurisée exploités par EDF, le circuit d'alimentation de secours des générateurs de vapeur (dénommé ASG) fonctionne en cas de défaillance de l'alimentation normale en eau des générateurs de vapeur (dénommé ARE). Il est également utilisé lors des phases de mise à

l'arrêt et de démarrage du réacteur. Ce circuit est équipé de 2 motopompes et d'une turbopompe. La turbopompe permet au circuit de fonctionner en cas de perte des alimentations électriques.

Le 31 juillet 2016, alors que le réacteur n°2 est en cours de redémarrage après son arrêt pour maintenance et rechargement en combustible, un essai périodique est réalisé sur le système ASG et l'exploitant constate l'apparition d'une alarme représentative d'un déséquilibre entre les débits injectés sur chacun des 3 générateurs de vapeur par la turbopompe précitée, supérieur au déséquilibre maximum autorisé de 20 %.

Après une analyse menée par les services centraux d'EDF, l'exploitant de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly conclut le 1er août 2016, au non-respect du critère d'équilibrage des lignes d'injection d'eau du système ASG prescrit par les règles générales d'exploitation (RGE) du réacteur. De ce fait, l'exploitant a considéré le système ASG comme étant indisponible du fait que le critère précité n'était pas vérifié.

La disponibilité du système ASG a été retrouvée le 2 août 2016 après un réglage de vanne et la réalisation d'un nouvel essai, concluant, de mesure de déséquilibre des lignes d'injection en eau.

Cet écart n'a pas eu de conséquence réelle sur le personnel, sur l'environnement ou sur la sûreté.

Cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES du fait de sa détection tardive par l'exploitant.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Detection-tardive-de-l-indisponibilite-de-l-alimentation-des-generateurs-de-vapeur>